



## Colloque du 19 novembre 2012

### Les attentes et les projets d' *Elles aussi*

Nous venons de voir qu'il y a eu un essaimage des idées de parité en politique dans les revendications des femmes dans différents domaines.

Cette évolution est positive mais encore très inaboutie, et les attentes restent toujours très fortes.

En politique, les femmes deviennent de plus en plus légitimes auprès des électeurs, surtout depuis la candidature de Ségolène Royal à l'élection présidentielle. On parle de plus en plus de parité ; et il y a un véritable vivier de femmes exerçant des responsabilités politiques, surtout au niveau territorial. Mais il y a encore beaucoup de blocages et de résistances et la culture de la parité est bien lente à se développer.

#### Où en sommes- nous trois ans après notre dernier colloque

**Des élections cantonales en 2011** qui ont montré que les conseils généraux restaient toujours réfractaires à la présence des femmes (13,8%). Il y en a même trois où les hommes sont exclusivement entre eux. La grande majorité des femmes a été cantonnée au rôle de suppléante. Seulement 23% de candidates. Cette situation presque caricaturale ne peut plus durer.

**Des élections sénatoriales la même année**, où la féminisation de cette assemblée a montré un coup d'arrêt (77,9% d'hommes, 52 sortantes, 49 entrantes). Peu de femmes têtes de liste et des listes dissidentes menées par des hommes pour contourner la parité ont contribué à ce résultat. Listes dissidentes peu ou pas sanctionnées par les partis.

**mai 2012** : un président qui affiche une volonté de s'engager pour la parité et qui nomme le premier gouvernement paritaire, un signe fort pour les femmes et nous nous en sommes réjouies. Cependant il semble plus facile de nommer des femmes ministres que de faire élire des femmes au Parlement.

**Juin 2012 : un progrès notable à l'assemblée nationale** qui passe de 18,5% de femmes à 26,9%, juste au-dessus du quota de 25% demandé par Gisèle Halimi il y a 30 ans ; seulement 40% de candidates ont été investies par les partis, les hommes se réservant de préférence les circonscriptions acquises ou gagnables ; un progrès nullement dû au renforcement des sanctions financières car les deux partis majoritaires ont investis moins de femmes qu'en 2007 ; donc un progrès qui est loin d'être acquis, si aucune mesure n'est prise.

#### D'autres domaines de préoccupations :

- **Le seuil démographique pour des listes paritaires** aux élections municipales n'a pas été abaissé aux communes de moins de 3500 h, contrairement aux promesses qui nous ont été faites en 2009 lors de la réforme territoriale.

- Aucune contrainte paritaire au niveau **des intercommunalités**, lieu de pouvoir et avec 80% des investissements des communes. Actuellement 28% de femmes conseillères communautaires ; un mode de scrutin indirect peu démocratique et qui favorise les maires (86%)
- Le **cumul des mandats dans l'espace et dans le temps** qui empêche le renouvellement des élites politiques et donc l'entrée des femmes, la priorité étant donnée au sortant et notable qui cumule.
- **Un statut de l' élu, surtout pour l' élu local** qui ne progresse pas pour faciliter le retour à la vie professionnelle, surtout dans le privé, compenser une perte de revenus, et offrir une retraite décente.

Toutes ses préoccupations se trouvaient dans notre livret des 10 exigences dont a parlé Christine Villeneuve dans le film. Exigences de parité qui restent toutes d'actualité.

Un point positif à saluer : un décret qui généralise les études d'impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour les projets de loi. Ces études devraient permettre de renforcer la prise de conscience des inégalités entre femmes et hommes auprès des législateurs.

#### **Cependant il y a des espoirs :**

Il y a eu au Sénat les états généraux de la démocratie territoriale et une nouvelle réforme territoriale est en en préparation. Le conseiller territorial créé en 2010 devrait être abrogé et le conseiller général rétabli. Pour ce dernier on parle d'instituer un mode de scrutin paritaire. On reparle sérieusement du scrutin binominal, mode de scrutin que nous soutenons depuis plusieurs années et celui que nous défendons pour le conseiller territorial puisque le scrutin de liste avait été rejeté. Les avis sont partagés et on ne peut que se réjouir qu'un débat s'ouvre enfin sur ce mode de scrutin et de possibles alternatives.

Pour l'élection des conseillers communautaires, on parle d'une première étape avec le fléchage des déléguées sur les listes des élections municipales, mais pas de contrainte paritaire au niveau des délégations ou des exécutifs.

La commission Jospin vient de rendre son rapport. Nous avons salué la recommandation du non-cumul des mandats simultanés des parlementaires. Mais nous voyons déjà que cette promesse de François Hollande est loin d'être acquise. Quant aux recommandations concernant le mode d'élection des parlementaires elles nous ont semblées trop timorées au regard de la parité. Nous sommes loin d'une parité de résultat.

Donc des espoirs et un constat : il faut continuer à légiférer pour favoriser ou, mieux, garantir la parité car il n'y a pas de pente naturelle vers la parité. Il faut souligner également le rôle important des partis politiques qui sont malheureusement dans leur majorité peu enclin à jouer le jeu et où le développement d'une culture paritaire est indispensable. On le voit au niveau des investitures et de leurs instances.

## Nos projets

Dans la continuité de nos dix exigences, nous allons bien sûr poursuivre notre travail de de vigilance et de contributions aux débats au niveau des réformes qui se préparent en France et que je viens d'évoquer.

Nos exigences, nous les faisons progresser en les enracinant dans la réalité locale C'est le développement de notre réseau qui le permet et qui donne corps à notre réflexion, grâce à la richesse des échanges avec les personnalités politiques locales et les candidates ou candidats aux différentes élections. Nous les interpellons régulièrement sur nos principales préoccupations et nous publions des synthèses de leurs réponses.

### A ce niveau local,

- nous avons commencé à mener un projet concernant une **amélioration du statut de l' élu** sur la sortie de mandat avec notre proposition de **bilan des acquis de l' élu local**, dont il a été question dans le film.

Des équipes s'organisent pour mettre en place d'un part des rencontres afin de faire faire connaître notre démarche, d'autre part des ateliers pour des femmes élues exerçant des responsabilités territoriales afin que ces personnes prennent conscience de la richesse de leurs acquis au cours de leurs mandats et puissent ainsi penser à les valoriser pour un parcours ultérieur, qu'il soit professionnel ou non.

Des élues ont déjà manifesté leur intérêt pour ce bilan. Nous travaillons avec des organismes qui peuvent ou pourront offrir ce type de bilan ; des mairies commencent à se positionner pour être pilote en finançant ce bilan.

Un travail de terrain pour dire aux élus qu'il y a une vie possible après le mandat, mais également pour montrer aux futures candidates la richesse apportée par l'exercice d'un mandat.

### Avec bien sûr en tête les prochaines **élections municipales de 2014**

- Comme vous l'avez vu dans le film avant chaque élection municipales, nos antennes et associations partenaires se mobilisent autour de l'engagement des femmes

Loi sur l'abaissement de seuil de parité ou pas, il faut encourager les femmes à s'investir dans les petites communes (actuellement 32,2%)

Nous voulons également les encourager à prendre des postes de responsabilités, dans les communes, mais aussi dans les intercommunalités (28% de conseillères, 7% de présidentes), afin qu'elles prennent toute leur place, qu'elles se positionnent là où elles peuvent agir. Et pourquoi pas têtes de liste (rappel : 14,2% f maires petites communes et 9,6% pour les autres)

Nous réfléchissons actuellement à des actions qui seront organisées localement et qui pourront prendre des formes diverses et utiliser différents supports. Les témoignages et le support des femmes élues seront comme toujours précieux pour susciter des candidatures.

Jusqu'ici ce type d'action était complétée par une sensibilisation à la vie municipale organisée par l'UFCS, principalement dédiées aux femmes mais ouvertes aux hommes. L'UFCS s'étant rapprochée du mouvement Familles Rurales, ce dernier vient de s'engager à poursuivre cette

initiative et met actuellement en place un groupe de travail. Notez que ce mouvement compte de nombreux élus locaux parmi ses adhérents et bénévoles.

- Un autre projet, **au niveau national**, à l'occasion des **élections européennes**. Rappelons que l'idée de parité est européenne. Nous souhaiterions faire connaître ce qui se passe dans d'autres pays européen, et mieux comprendre les leviers et les blocages vers la parité, que ce soit culturel, institutionnel, législatif, ou venant du rôle des partis politiques... . Cela prendrait la forme de **journées d'études** et devrait aboutir à faire des propositions pour améliorer la place des femmes dans les postes de décision politiques.

**Puis** comme nous l'avons déjà évoqué, La Marianne de la parité devrait être reconduite avec les nouveaux conseils municipaux et communautaires, avec bien sûr le souhait d'atteindre de nouveaux départements, mais aussi celui de pérenniser cette manifestation après chaque élection municipale et intercommunale, du moins tant que l'accès des femmes aux responsabilités ne sera pas équilibré dans toutes ces assemblées.

Je tiens à remercier toutes les représentantes des antennes et associations partenaires qui par leur engagement sur le terrain contribuent à inculquer une culture de la parité et à la faire vivre.

Je vous remercie.